SYNDICAT MIXTE **DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 19/2024

Séance du 19 juin 2024 - 9h00

Suppression du poste Responsable de l'antenne de Saint-Omer de catégorie B

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin à 9h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 5 juin 2024, sous la présidence de Rémi JUSTINIEN.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Joëlle MARIE-REINE SCIARD (visio) et Margarita SOLA, Région Nouvelle-Aquitaine ;

Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime;
Thierry LESALIVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort.

Thierry LESAUVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort ;

Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés:

Stéphane TRIFILETTI et Richard GUÉRIT, Région Nouvelle-Aquitaine; Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime; Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime; Jean-Louis LÉONARD, UNIMA.

Contexte

Ce poste a été créé pour l'embauche du responsable de l'Antenne de Saint-Omer. En effet, cet agent avait obtenu son concours d'attaché territorial. Au moment de son embauche, il était technicien principal 2^{ème} classe. Au moment de sa mutation, nous devions l'intégrer en tant que technicien avant de le nommer attaché territorial. Ce poste n'a plus de raison d'être.

Décision du Comité Syndical

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident de supprimer le poste de responsable de l'antenne de Saint-Omer de catégorie B.

Nombre de membres :

En exercice:

13

Présents :

8

Votants:

8

Votes:

Pour:

14

Contre:

0

Abstentions

0

Pour extrait conforme, Rémi JUSTINIEN

Président

Le secrétaire de séance Alain BURNET

of American

REÇU 2 0 JUIN 2024 S/P ROCHEFORT

> TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2024 _ _ _ --

Accusé de Réception Préfecture Reçu le : _ _ / _ _ / 2024